

64

Avril 2017

Sommaire

- Nouveau terrain multisports
- Le mollard des Foilles
- Amélioration de l'habitat
- Elections salle des fêtes
- Le saviez-vous ?
- Nettoyage de printemps
- Benne à déchets verts
- Dernière cabine téléphonique
- Travaux d'adduction d'eau

Manifestations

AVRIL 2017

Samedi 1 : Concert du Sou des écoles au Complexe du Lange

- 16h : concert pour enfants d'Echo Lali
- 20h30 : concert de Club 27

Dimanche 9 : Thé dansant de la Gymnastique Volontaire au Complexe du Lange à partir de 15h00.

Samedi 22 : Nettoyage de printemps, place de la Mairie, 9h00

MAI 2017

Lundi 8 : Cérémonie commémorative avec les Anciens Combattants à 11h00, sur la place de Groissiat

Mardi 16: Concours de boules au plateau sportif à 8h30 organisé par l'Amicale Boule.

Dimanche 28 : Course de caisse à savon du Sou des écoles, de 9h00 à 17h00, route de la Source à Evron

JUIN 2017

Samedi 10 : Ronde des fours le matin, par l'Amicale des Pompiers

Samedi 10 : ASCOR, spectacle de fin d'année à 19h30 au Complexe du Lange

Samedi 17 : Tournoi de l'Amitié du Tennis Club au complexe du Lange ou au Plateau Sportif suivant météo à 10h.

Le nouveau terrain multisports arrive !

Impasse des mésanges, le nouveau terrain multisports sera mis en place courant juin. En tout cas, il sera opérationnel pour les vacances d'été.

La taille du terrain sera d'environ 12 mètres de large et de 22 mètres de long. Principalement dédié au football, il sera équipé de 2 cages de buts. Les côtés seront pourvus de 2 fois 2 petits buts (appelés buts brésiliens) permettant de jouer à quatre.

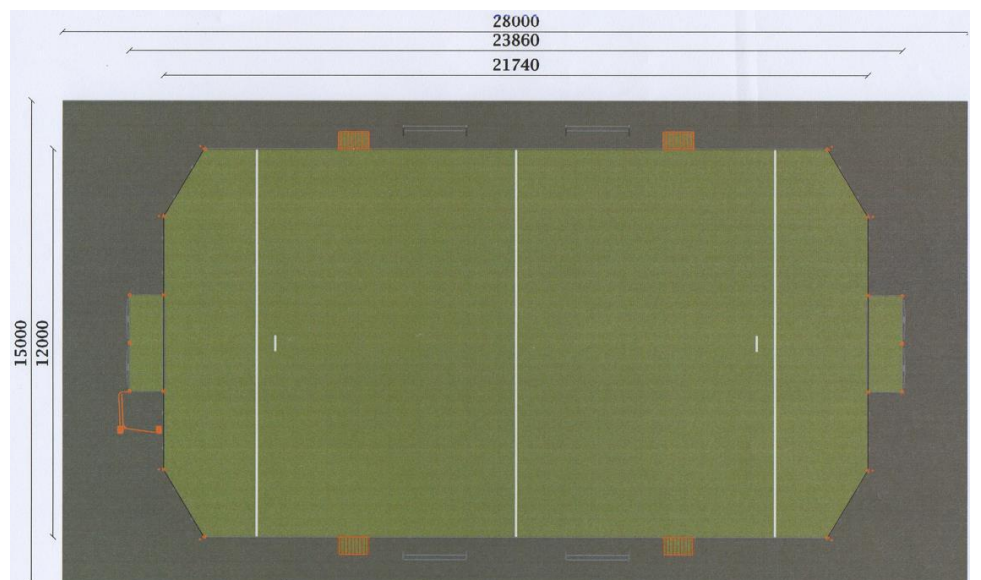
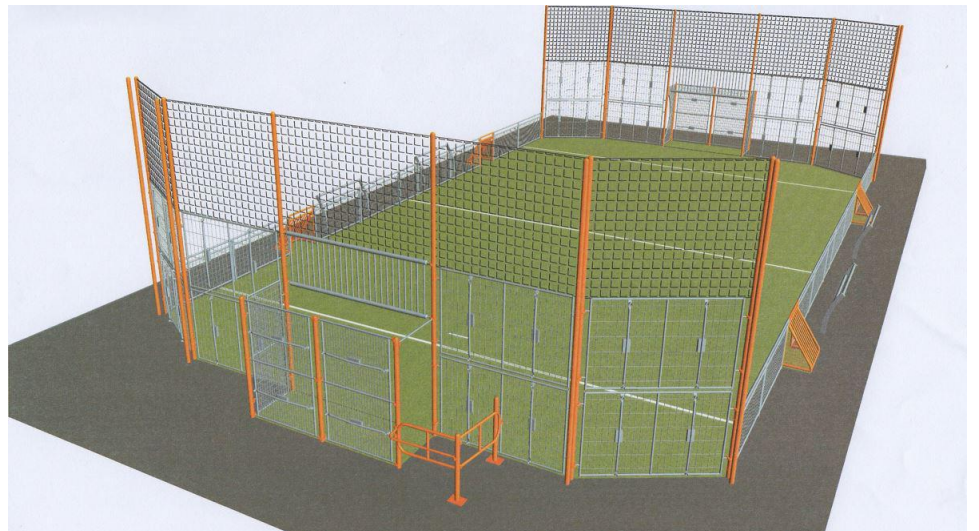
Sur sa périphérie, 4 appuis pour spectateurs debouts font partie de l'équipement.

Un panneau de basket (n'apparaissant pas sur l'illustration) sera installé à l'extérieur d'un des deux en-but.

Le "must", le sol sera équipé d'un gazon synthétique, type stade Charles MATHON !

Un point d'eau viendra compléter ultérieurement cet équipement.

Nous espérons que cet équipement sera très utilisé, respecté et apprécié par tous.



Le mollard (ou molard) des Foilles

On appelle ce lieu-dit "Mollard des Foilles" ou colline des feux, parce que la terre était rouge, le feu y étant entretenu dans les temps anciens. Il se situe entre Martignat et Montréal, le long de la route dite "du pavé" sur la droite. Aujourd'hui, ce mamelon morainique n'existe plus.



C'est en exploitant une carrière dans les années soixante qu'une tombe a été exhumée. Cette découverte a entraîné une fouille, qui, menée par M Serge TOURRENE, a permis d'exhumer 3 sépultures. Elles semblaient appartenir à l'époque burgonde (5ème - 6ème siècle après JC).

Leur groupement à cet endroit, où n'a été relevée jusqu'ici aucune trace d'habitat, paraît lié à l'existence d'une route gallo-romaine qui passait juste au pied du Mollard des Foilles.

Cette route gallo-romaine était la route dite "du pavé" parce que certainement pavée à une époque. Aucune borne de cette période ne subsiste. Par contre, cette route fut le seul lien routier entre Martignat et Montréal jusqu'en 1750.

Deux bornes existent encore, l'une porte le chiffre 50 et l'autre le chiffre 70.

NOTA : Les Burgondes sont issus d'une population germanique qui participa aux invasions et migrations de la fin de l'Antiquité et du début du Moyen Âge. Ils s'installèrent durablement dans le sud-est de la Gaule.

A l'intégration au royaume des Francs mérovingiens, la région annexée prend le nom de "royaume de Bourgogne" dont est issu le nom actuel de la Bourgogne.

Un grand merci à M. Louis COCHET, car sans lui cet article n'aurait pu être rédigé. Nous avons également consulté l'ouvrage GALLIA de M. Marcel LEGLAY dont les photos des tombes sont extraites.

Amélioration de l'habitat

**Un soutien financier pour aider les propriétaires à améliorer leur logement.
Plus que quelques mois pour en bénéficier.**

Lancée depuis 4 ans, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) permet aux propriétaires occupants et bailleurs de logements situés sur huit communes (dont Martignat) de l'actuelle Communauté de Communes du Haut Bugey (CCHB) de bénéficier d'aides importantes pour la réalisation de travaux d'économie d'énergie ou de réhabilitation complète.

Déjà **près de 100 propriétaires occupants** ont franchi le pas en optant pour un meilleur confort thermique et une réduction de leur facture énergétique. **Ils ont été financés en moyenne à hauteur de 51 %** par l'Etat, l'Agence nationale de l'habitat, la CCHB et le Conseil Départemental de l'Ain.

Si vous aussi, vous êtes intéressé, **contactez URBANIS**, animateur dédié au dispositif d'OPAH. Après avoir vérifié que vos ressources vous permettent de bénéficier des aides de l'OPAH, il vous conseillera gratuitement pour élaborer avec vous un projet personnalisé. Celui-ci répondra tout à la fois à vos besoins en termes de confort et vous garantira un gain énergétique d'au moins 25 %, condition nécessaire à l'obtention des aides financières.

ATTENTION :

- **Le dispositif s'achève en octobre, assurez-vous de monter votre dossier de subvention avant cette date.**
- **Les travaux ne doivent pas commencer tant que les financeurs n'ont pas donné leur accord.**

Pour contacter URBANIS :

Un numéro de téléphone : 06 89 20 30 10.

Une permanence tous les jeudis matins de 9 h à 13 h dans les locaux de la Communauté de Communes Haut Bugey, 57 rue René NICOD à Oyonnax.



RAPPEL : il existe également des aides mobilisables dans le cadre de l'opération façades

En centre-ville, un conseil gratuit est donné aux propriétaires et des aides financières complémentaires sont apportées par la commune et la CCHB jusqu'à fin 2017. Renseignez-vous en mairie.

Elections à la salle des fêtes

Pour des raisons d'espace pratique et de confort pour tous, le bureau de vote des élections présidentielles s'organisera dans la salle des fêtes de Martignat.

Le premier tour aura lieu le 23 Avril et le deuxième tour, le 7 Mai.

Alors, à vos calendriers et n'oubliez pas que voter est un droit, mais aussi un devoir citoyen.

LE SAVIEZ-VOUS Cartes d'identité à Oyonnax-Nantua

Depuis le 21 mars 2017, les demandes de délivrance de cartes d'identité sont instruites par des mairies équipées d'une application de télétransmission sécurisée. Cette application informatique (déjà utilisée pour les passeports) permet de transmettre les dossiers de manière dématérialisée pour instruction et de lancer la fabrication. L'objectif annoncé de cette réforme est d'améliorer le délai de traitement global tout en renforçant les moyens de lutte contre la fraude.

En conséquence, localement, seules les mairies de Nantua et Oyonnax sont en mesure de les délivrer.

Pour une demande de carte nationale d'identité, il faut donc :

- Remplir une pré-demande en ligne sur le site <https://ants.gouv.fr>. **La mairie de Martignat se tient à la disposition des personnes ayant des difficultés d'accès au numérique pour les assister à effectuer leur pré-demande en ligne.** Il reste cependant possible de retirer le formulaire papier directement au guichet de l'une des mairies équipées.
- S'adresser à l'une des mairies équipées avec le **numéro de pré-demande pour obtenir un rendez-vous (obligatoire).**
- Se présenter au guichet de cette mairie pour y déposer le dossier avec les pièces justificatives et procéder à la prise d'empreintes digitales. **Attention, tout dossier incomplet sera rejeté.**
- Retirer après traitement, la carte d'identité dans la mairie où la demande a été déposée.

Nettoyage de printemps

Nous aspirons tous à vivre dans un environnement sain et agréable avec un printemps fleuri et verdoyant. Mais certains croient encore que le bord des routes et les rivières sont des poubelles où l'on peut jeter tout ce qui ne nous est plus utile.

Nous pourrions traiter ces actes d'incivisme par le mépris et laisser les immondices s'amonceler sur les bas-côtés. Mais heureusement, il existe encore des volontaires qui vont se donner la peine durant quelques heures le **22 avril 2017** de se réunir place de la mairie à 9h00 pour un nettoyage de printemps dans la bonne humeur habituelle avant de se retrouver devant une collation offerte par la municipalité.

Il y a de la place pour toutes celles et ceux qui se sentent l'âme écologique et il serait peut-être bon également que dans les familles, et surtout dans les écoles, on encourage les jeunes à participer à cet acte citoyen car après tout, c'est leur avenir que nous préservons.

Plus nous seront nombreux, plus la tâche sera facile.



Benne à déchets verts

La benne à déchets verts (tontes, rameaux de petits calibres) située rue du chemin de fer, ouvrira à compter du **samedi 15 avril** aux horaires suivants : le mercredi de 16h00 à 18h30 et le samedi de 9h30 à 12h00.

Pour les autres déchets, nous vous rappelons que la déchèterie communautaire de VEYZIAT est gratuite pour les particuliers et ouverte 7 jours sur 7.

Dernière cabine téléphonique

Et voilà, Martignat a vu une page de son histoire se tourner.

La dernière cabine téléphonique a été supprimée. Il faut savoir laisser la place aux nouvelles technologies. Plus de problème de pannes de cartes ou de manque de monnaie. Il faut juste espérer que le réseau mobile soit là quand on en a besoin...



Travaux d'adduction d'eau

La Communauté de Communes du Haut Bugey engage des travaux d'adduction d'eau. Une conduite à gros débit va desservir et traverser MARTIGNAT pour rejoindre MONTREAL LA CLUSE. La 1ère tranche des travaux est engagée route d'EVIRON pour une période de deux mois.

D'autres tranches sont prévues dans le village pour les mois à venir, notamment rue de la Lésine et rue de l'Orée du bois. Nous ne manquerons de vous en informer.

